

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Commune de Saint- Romain- de- Lerps**

**RD 287: Fermeture ou restriction de circulation du 08 juillet 2024 au 26 juillet 2024 de 08 h à 17h30**

Le Teil, le .....

Le Département de l'Ardèche va réaliser des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la RD287 du PR14+350 au PR20+478 aux abords de la route départementale n°287.

Les travaux seront réalisés sur 3 semaines du 8 au 26 juillet 2024 prioritairement sous alternat, sauf la période du 11 au 19 juillet 2024, pendant laquelle la route sera fermée entre 8h et 17h30, Ces travaux sont soumis aux aléas climatiques susceptibles d'engendrer des décalages dans leur programmation. Conscient de la gêne occasionnée, le département mettra en œuvre tous les moyens permettant de minimiser sa durée.

Deux déviations seront mises en place :

- **Déviations pour poids lourds :**
  - Sens Saint-Péray/Saint- Romain- de- Lerps: par la RD533, RD219 puis RD287 pour rejoindre Saint-Romain- de- Lerps,
  - Sens Saint- Romain- de- Lerps /Saint- Péray : Par la RD287, RD219 et RD533 pour rejoindre Saint- Péray.
  
- **Déviations pour véhicules légers :**
  - Sens Saint- Péray /Saint- Romain- de- Lerps : Par la RD533, la voie communale du Fringet, la route des crêtes et la route du Pin pour rejoindre Saint- Romain- de- Lerps,
  - Sens Saint-Romain- de- Lerps/ Saint- Péray : Par la route du Pin, la route des Crêtes et la route du Fringet pour rejoindre la RD533 et Saint-Péray

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.